

Ecole élémentaire Philippe Foré
Place de l'hôtel de ville
31370 Bérat

Compte rendu conseil d'école du 12 février 2013

Membres Présents :

Parents délégués :

Mesdames BOUNY ,BLANCO, CIEUTAT, ESCOUBOU, SANCHEZ, ROGES,
BOUCHAUD

Monsieur LOPVET

Enseignants :

Mesdames BESSET, LAFOND-PUYO, FOURNIER, TAULAIGO, DORE, OSTER,
PALMITJAVILA, VAUGELADE,

Messieurs PORTOLES, WIEL, CODINA

Mairie :

Monsieur BLANC, Maire de Bérat,

Monsieur BESSET Maire-adjoint chargé des affaires scolaires

Membres Excusés :

Éducation nationale : Madame KHORSI, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Enseignants Madame BERTRAND, psychologue scolaire, Mme PERISSE

Parents délégués: Mme VAZE

Début de séance : 18 heures

En préambule : l'école informe les parents d'élèves que Mme Périssé est en congé avant le congé maternité. Elle est actuellement remplacée de façon provisoire dans l'attente de son remplacement définitif qui sera assuré dès le 11 mars 2013. De plus, le poste d'AVS vient d'être renouvelé après deux mois d'attente : le précédent contrat était arrivé à échéance le 30 novembre 2012.

1) Réforme des rythmes scolaires

Présentation des grandes lignes de la réforme : cf décret du 24 janvier 2013.

- 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées
- 5 jours lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi , pour le samedi il faudra demander une dérogation
- 5h30 maximum par jour et 3h30 maximum par demi-journée
- Une pause méridienne qui ne peut être inférieure à 1h30
- En complément des Activités pédagogiques complémentaires (APC) par groupes restreints d'élèves pourront être proposées : 36h annuelles. L'organisation de ces activités étant arrêtée par l'inspecteur de circonscription après proposition du conseil des maîtres.

Principe d'application de la réforme en septembre 2013 sauf demande de dérogation émanant des maires.

Le conseil d'école ou le maire peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire : transmission au DASEN après avis de l'Inspecteur de circonscription.

Concrètement après le 31 mars 2013.

Le DASEN arrêtera alors l'organisation de la semaine en tenant compte des contraintes inhérentes à l'organisation des transports scolaires et en coordonnant l'organisation entre écoles soumises aux mêmes contraintes sur un même territoire.

Cette organisation une fois arrêtée est valable trois ans.

M Le Maire informe le conseil d'école du choix de la Municipalité de mettre en place cette réforme dès septembre 2013. Des consultations vont être organisées dans les semaines à venir (parents d'élèves - associations - enseignants) et ce afin de réfléchir à l'ensemble des conséquences de cette réforme et aux modalités de mise en oeuvre.

2) projet d'école

Je deviens responsable de mon environnement : préparation et passage du permis piéton en collaboration avec le groupe de prévention routière de la brigade de Seysses

Je deviens responsable de mon environnement : projet jardin/projet plantations en cours

J'ouvre mon champ culturel : ① lecture offerte sur le thème du loup à une classe de CP ; préparation d'une pièce de théâtre pour la fin de l'année ; projet d'une exposition d'arts plastiques

② rencontrer des oeuvres (sortie au Musée de Abattoirs et au Parc de la préhistoire) rencontre avec un illustrateur Eduard Manceau avec co-participation financière de la Mairie → exposition de cette rencontre à la bibliothèque

③ projet d'une exposition d'arts plastiques

④ sortie des CM1 à Odyssud pour un spectacle de danse

⑤ préparation d'une pièce de théâtre par une classe de CM1 en attente de mise en oeuvre car une demande de convention a été adressée à Madame l'Inspectrice de la circonscription pour permettre l'aide d'un intervenant qui doit être agréé. Dans l'attente d'une réponse à ce jour.

J'ouvre mon champ culturel : connaître quelques éléments culturels d'un autre pays : apprentissage de l'anglais / réalisation de panneaux pour la cour de récréation

Je vis dans un groupe : inclusion des élèves de CLIS du CP jusqu'au CM1 : en EPS, arts visuels, anglais, mathématique, lecture et sciences . Cela concerne à des degrés divers tous les élèves de la CLIS avec des temps d'inclusions variables.

Je vis dans un groupe : Porter secours (Sensibiliser aux risques, Former aux 1^{er} secours, Enseigne des règles élémentaires de sécurité)

Je renforce mes acquisitions fondamentales : orthographe : défi dictées au CE1

Je renforce mes acquisitions fondamentales: défi-maths qui se poursuivent du CE2 au CM2

Je renforce mes acquisitions fondamentales: Lecture: préparation en classe d'une lecture en réseau offerte aux élèves de CP . Rallye lecture au cycle 3.

3) coopérative scolaire

Budget en début d'année: 10 297,52 €

Au 12/02: 10517,02 €.

Depuis septembre 2012: 12776,50 € ont été dépensés:

- produits (tombola, kermesse)
- activités éducatives: sorties, bus, classe-découverte, achat de matériel éducatif: 10743 €
- cotisation OCCE: 654 €
- charges courantes: 32,40 €

Rentrées: 12496 €

- cotisations des parents: 1350 €
- photos de classe (en cours)
- participation des familles aux classes de découverte: 10 970 €
- subvention (rallye-piéton): 150 €

Concernant les classes de découverte:

CP: 57 élèves partant coût total: 7830 €

CE1: 43 élèves coût total 10 191 € participation des familles 9 331 € - 860 €
coopérative scolaire

CM2: 51 élèves, coût total 14 594 € participation des familles 13770 € - 1020 €
coopérative scolaire

Classes de découverte: 3 040 € pris en charge par la coopérative scolaire.

Monsieur le Maire informe le conseil d'école qu'une subvention sorties avec nuitées sera versée d'un montant de 500 €. Cela s'ajoute à la subvention versée chaque année d'un montant de 800 € (nécessité de présenter un bilan comptable comme pour toute association bénéficiant d'une subvention).

4) projets de sorties

CP: départ le 13/02 à 9h (rendez-vous à 8h30) pour un séjour de 3 jours/2 nuits.

5 élèves ne partent pas. Coût total par élève: 120 € dont 20 sont pris en charge par la coopérative scolaire.

CE1: séjour du 14 au 17 mai à l'Île d'Oléron. Visite de la Rochelle et de son aquarium, visite de Rochefort, visite d'un site ostréicole, de marais salants , des dunes; Activités de pêche à pied.

CM2: séjour du 27 au 31 mai à Paris. Coût total 290 € par élève. Pour le moment 20 € sont pris en charge par la coopérative scolaire. Accueil à la Résidence Ecole Centrale. 51 élèves participent au voyage , 2 refus.

Des aides complémentaires de la coopérative scolaire ont été octroyées à certaines familles pour diminuer le coût de ce séjour.

5) questions diverses

■ mur de séparation entre l'école et le cimetière. Des barrières ont été placées pour empêcher l'accès aux élèves du fait d'un risque d'effondrement. Monsieur le Maire informe le conseil d'école que les travaux seront réalisés durant les vacances de février. Le mur sera totalement reconstruit.

■ portillon d'entrée dans l'école. Du fait du système d'ouverture actuel, ce portillon n'est pas fermé à clé à partir de 16h30 pour permettre aux parents de récupérer les élèves à l'ALAE. Problème de responsabilité de l'école de 16h30 à 17h10 car il y a aide personnalisée et les enfants sont sous la responsabilité de la directrice de l'école. Le plan vigipirate impose que les accès de l'école soient fermés et l'entrée de personne extérieure à l'école sous surveillance . Cela est rendu impossible par l'ouverture en continu du portillon. Lors du précédent conseil d'école Monsieur le Maire avait informé du fait qu'un système de commande à distance avait été commandé. A ce jour cela n'est pas installé. Réponse de Monsieur le Maire: des travaux vont être réalisés durant les vacances de février pour installer ce système et permettre ainsi de tenir fermé le portillon en continu.

■ panneaux de basket: lors du précédent conseil d'école Monsieur le Maire avait annoncé la commande de deux panneaux de basket pour remplacer les précédents défectueux. Réponse de Monsieur le Maire : la livraison ne devrait pas tarder, la pose devrait être réalisée durant les vacances de février.

Pour les parents élus

Pour la Mairie

Pour les enseignants